

# L'UNIVERS... DES OVNIS

PAR LA CENTRALE DE COMPELATION  
UFOLOGIQUE DU QUÉBEC Inc.

## GROS COMME LE ZEPPELIN!

Un ancien pilote des Forces armées canadiennes observe ce qu'il qualifie «d'oeuf» de couleur argenté évoluant à haute altitude (environ 8 000 pieds), le lundi 7er août 1983.

«Je demeure à Cap-Rouge, je ne passais pas du tout aux secouristes volantes, mais voilà que vers les 20 h, mon attention est attirée vers le ciel car un flash vient de se produire. Le soleil est couché, mais le ciel est encore éclairé. L'ovni est argenté, alors il reflète aisément la lumière solaire. Aucun bruit, aucune traînée visible, aucune aile ni gouvernail? Oui, je crois que c'en était un!»

L'objet se déplace à une vitesse moyenne, de l'ouest vers l'est. Le vent est du secteur est (au sol). Alors, notre témoin se pose de sérieuses questions car l'objet ne ressemble à rien de connu. L'objet se déplace vers le vent, face au vent, ce qui le pousse à conclure que l'ovni possède un moyen de propulsion propre.

Une chose se doit d'être précisée: rien ne prouve que l'objet fonce droit au vent car en météorologie, on apprend qu'il existe des mouvements convectionnels en haute atmosphère. Au sol, le vent peut être en sud et à seulement 5 000 pieds, il peut être vers le nord.

De plus, l'ancien pilote de RCAF nous précise que la dimension apparente de l'objet est comparable au Zepppelin! Alors, comme dimension, c'est quelque chose!

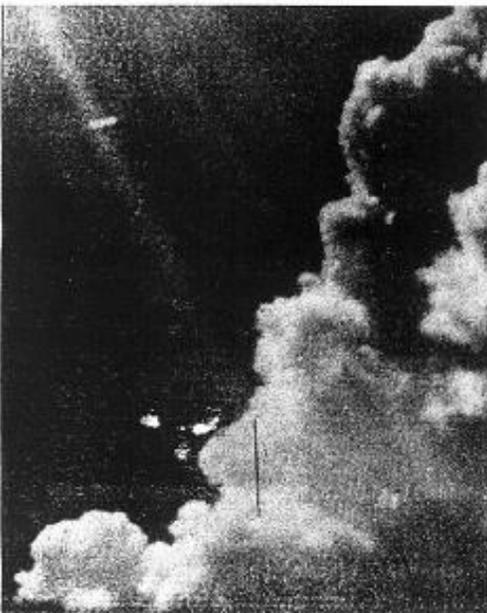
Plusieurs cas semblables, aussi bien aux États-Unis qu'en France, font état d'objets brillamment éclairés, silencieux, sans aile ni moyen de propulsion visible lorsque vu de l'extérieur. En France, on les ap-

pelle M.O.C. ou mystérieux objets célestes. Ces «vaisseaux mères» transbordent de plus petits engins volants furent observés pour la première fois par Georges W. Adamski, un Californien. Adamski aurait, selon lui, entretenu plusieurs contacts avec des hommes et des femmes vénusiens (de la planète Vénus, deuxième de notre système solaire). Bien qu'il ait été qualifié de «monteur», de canular éhonté, G.W. Adamski fut le premier à observer les lucioles lumineuses qui apparaissent autour d'un vaisseau qui quitte l'atmosphère terrestre. Dix-sept ans plus tard, les trois commandants d'Apollo II décrivent ce même phénomène. Adamski repose aujourd'hui au cimetière d'Arrington, où les grands hommes des États-Unis reposent également!

Le cas Cap-Rouge constitue une énigme intéressante non expliquée puisqu'aucun radar n'a détecté d'objets dans le secteur de l'observation!

François Bourbeau pour la C.C.U.Q. Inc.

144 JOURNAL DE QUÉBEC / SAMEDI 29 OCTOBRE 1983



# L'UNIVERS DES OVNIS



## E.T., PRISONNIER DE L'U.S. AIR FORCE

Selon un récent article paru dans le Washington Times, un juge fédéral a rejeté, le 29 juillet dernier, un procès intenté contre l'armée de l'air américaine, demandant de libérer les corps d'êtres d'outre-espace récupérés lors d'un crash dans le désert du Nouveau-Mexique, durant l'été de l'année 1947.

Ce procès, intenté par le «Citizens Against UFO Secrecy» demande au juge du U.S. District Court, monsieur Oliver Gasch, de forcer l'armée de l'air à libérer ces êtres. Un porte-parole de l'association a d'ailleurs déclaré: «Les gardier, s'ils sont toujours vivants, c'est de leur devoir légitimement de leur droit absolu de voyager!»

De plus, le «Citizens Against UFO Secrecy» a présenté un dossier: «A writ of Habeas Corpus Extra-Terrestrial», où on peut, entre autre, y lire dans une copie de rapport de constatation du FBI, document daté du 22 mars 1950, que l'U.S. Air Force a récupéré trois engins elliptiques et deux corps d'êtres costumés de scaphandres légers, de couleur gris argenté et d'une hauteur atteignant quatre pieds.

Larry W. Bryant, qui représente le groupement, dit avoir mis la main sur ce dossier, il y a quelques années, grâce à la nouvelle loi américaine intitulée: «Loi de la liberté d'informations» et: Freedom of information act.

Bryant introduit un second document soumis cette fois par Leonard Stringfield, un homme d'affaires retiré habitant aujourd'hui Cincinnati,

qui révèle que des corps d'extra-terrestres sont présentement conservés, dans l'état liquide, à la Wright Patterson Air Force Base près de Dayton dans l'état de l'Ohio.

Le juge demanda si Stringfield avait une preuve de ce qu'il avançait, Bryant répondit: «Non!», alors le juge Gasch conclut à des suicides...

Gasch, après s'être entretenu avec l'avocat fédéral représentant l'armée de l'air américaine, monsieur Royce Lamberth, conclut l'affaire en déclarant à la cour qu'étant donné le manque de preuve évidente présentée, la Cour fédérale se voyait dans l'obligation de rejeter la demande et l'affaire se solda par des figures déçues.

Si cette histoire est véridique, l'armée de l'air américaine s'en sort vainqueur, encore une fois. L'aventure rapportée ici est longuement détaillée dans le livre de Charles Berlitz intitulé: L'Incident de Roswell.

François Bourbeau pour la C.C.U.Q. Inc.

144 JOURNAL DE QUÉBEC / SAMEDI 5 NOVEMBRE 1983